

## Fondation de l'Association des Amis et Anciens Elèves du Lycée Denis-de-Rougemont

### Activités 2014-2015 et comptes 2014

#### Statuts et Séances

Le Conseil de la Fondation de l'ALDDR a tenu deux séances plénières durant l'exercice écoulé (11 mars et 2 septembre 2015), laissant à ses membres la faculté de rejoindre le Comité de l'ALDDR pour sa séance du 14 janvier. François Borel a remis son mandat et le Comité l'a vivement remercié de son activité au service de l'ALDDR. Jean-Jacques Cléménçon a également décidé de quitter ses fonctions au sein de l'ALDDR à fin décembre. Conformément aux statuts de la Fondation, c'est le Comité de l'ALDDR qui désignera formellement leurs successeurs. Deux personnes ont d'ores et déjà été approchées. Il s'agit de Mme Nicole Bosshart-Grosjean, actuelle vice-présidente de l'Institut neuchâtelois et de Me Jonathan Gretillat, avocat à Neuchâtel. Leur disponibilité est précieuse.

#### Activités

La vente de vins de *La Maison Carrée* à Auvernier, initiée en 2011, s'est poursuivie. Les bouteilles proposées exclusivement aux membres de l'ALDDR sont habillées d'une contre étiquette originale de Vincent North. Malgré les circonstances particulières et dramatiques de l'année viticole 2013, une nouvelle proposition a pu être lancée en 2014 et a produit un bénéfice de plus de CHF 1'000. Une nouvelle opération a été lancée en octobre 2015.

En 2015, la Fondation a accordé son traditionnel subside de CHF 3'000 au Lycée pour la participation de celui-ci à la Vogalonga de Venise, aide qui sera en principe renouvelée en 2016. Elle a également pris en charge les frais liés à l'organisation de la conférence de M. Etienne Blanc, maire de Divonne et député à l'Assemblée nationale française, manifestation à l'intention des élèves des classes terminales. Elle demeure soucieuse du problème de la recherche de fonds. Au surplus, elle a apporté son soutien aux activités et projets de l'ALDDR : souper-raclette à l'intention des anciens professeurs, édition du bulletin, mises à jour de la page hébergée dans le site du Lycée, politique de recrutement, etc.

#### Comptes

Les comptes de la Fondation présentent au 31 décembre 2014 un capital de **CHF 53'952,71**. Compte tenu du fait qu'une facture de 2013 de CHF 3'000 a été reportée sur l'exercice 2014, on constate une diminution de CHF 4'457,74 par rapport à l'année précédente. La situation demeure serrée, mais elle est conforme aux attentes. Nos remerciements vont aux membres du Conseil de fondation, notamment, à sa vigilante trésorière, ainsi qu'au Comité de l'ALDDR, à la direction et au personnel du Lycée pour leur fidèle appui.

Jean-Jacques Cléménçon, président

Neuchâtel, 11 novembre 2015